

FICHE TECHNIQUE
ANNEXE AU RAPPORT DE PRÉSENTATION
CONFORTEMENT D'UN MUR SUR LA RD 12 AU PR 67 +220
COMMUNE DE DOURGNE

1) Contexte :

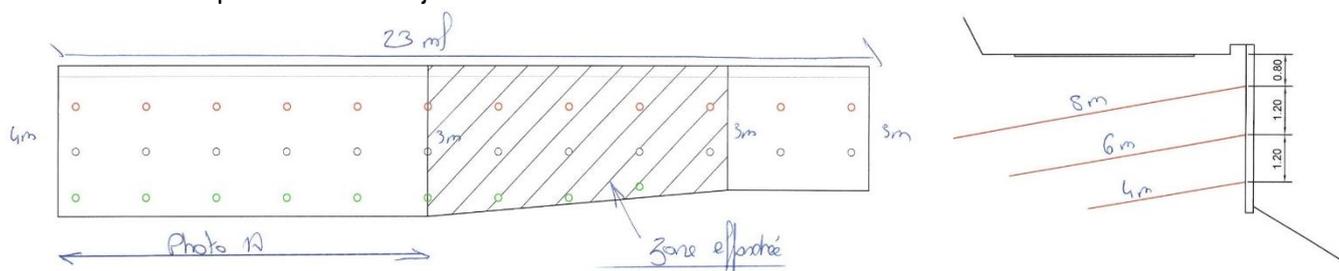
Suite aux fortes pluies du mois de mars, le mur de soutènement de la RD 12 au PR 67+220, situé sur la commune de Dourgne au-dessus de la carrière, s'est éboulé. Cette route départementale de 3^{ème} catégorie relie les communes de Dourgne et de Arfons.

Dans un premier temps, il a été mis en place un alternat afin d'assurer la sécurité des usagers sur ce tronçon de route. Toutefois, il convient de réparer ce sinistre très rapidement car une autre partie du mur menace de s'effondrer. Ainsi, cette opération a été proposée au vote de la commission permanente du 14 juin.



2) Action proposée :

Les travaux vont consister à réaliser une paroi clouée en béton projeté sur la partie éboulée et conforter la partie du mur adjacente fortement déstabilisée.



3) Durée et planification :

Ces travaux sont programmés à partir du 1 juillet au 19 juillet.
Compte tenu de la largeur réduite de la route sur cette zone et de la fragilité d'une partie du mur qui ne s'est pas encore effondrée, les travaux devront être réalisés sous route barrée du 1 juillet au 12 juillet sauf le Week-end. Par la suite, la circulation sera mise en alternat du 13 jusqu'au 19 juillet.

4) Volet financier :

Le coût global de ces travaux est estimé à **110 000 € TTC**.

5) Déviation et communication :

Préalablement à la mise en place de la signalisation de la déviation qui se fera via la RD 85 et la RD 45, deux panneaux d'information indiquant les dates de la fermeture seront positionnés le plus tôt possible à chaque extrémité du RD 12.



RD 12 vers ARFON
ROUTE BARRÉE à 4 Km
Du 1 juillet au 12 juillet
sauf le Week-end

RD 12 vers DOURGNE
ROUTE BARRÉE à 6 Km
Du 1 juillet au 12 juillet
sauf le Week-end